



©Gwenn ha Drone



Baie d'Audierne

Projet de labellisation Ramsar



UNIVERSITÉ
RENNES 2



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



HAUT PAYS
BIGOUDEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CNPN – 19 avril 2021



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



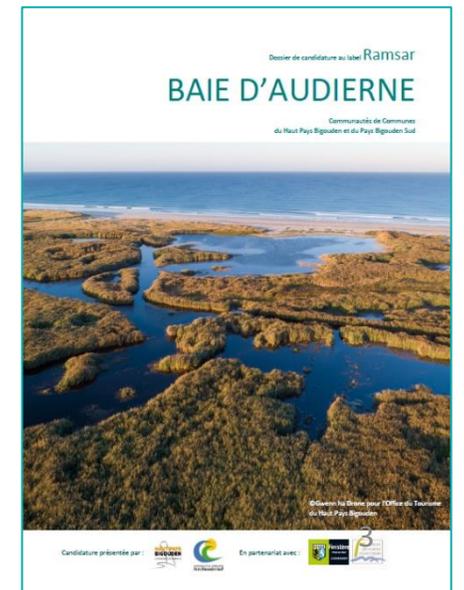
FORUM
DES MARAIS
ATLANTIQUES

Le lancement

L'ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE

LA BAIE D'AUDIERNE – UN FORT POTENTIEL

- ❖ Constat en 2016 : aucune zone humide finistérienne labellisée
- ❖ 2017 : le Département du Finistère œuvre pour faire émerger les candidatures sur son territoire
- ❖ 2018 – étude d'opportunité du Conseil Départemental et du Forum des Marais Atlantiques : engagement du site de la Baie d'Audierne dans la démarche de labellisation
 - Valoriser la préservation et la gestion des milieux naturels
 - Construire une **politique cohérente de préservation** et **développer un tourisme de nature**
- ❖ Fin 2018 – **concertation territoriale** et élaboration du dossier de candidature
- ❖ 4 février 2020 : dépôt officiel du dossier de candidature
- ❖ 26 juin 2020 : avis favorable du CSRPN
- ❖ 11-12 mars 2021 : visite de terrain délégation Ramsar



Le site

LA BAIE D'AUDIERNE

INTERFACE ENTRE TERRE ET MER

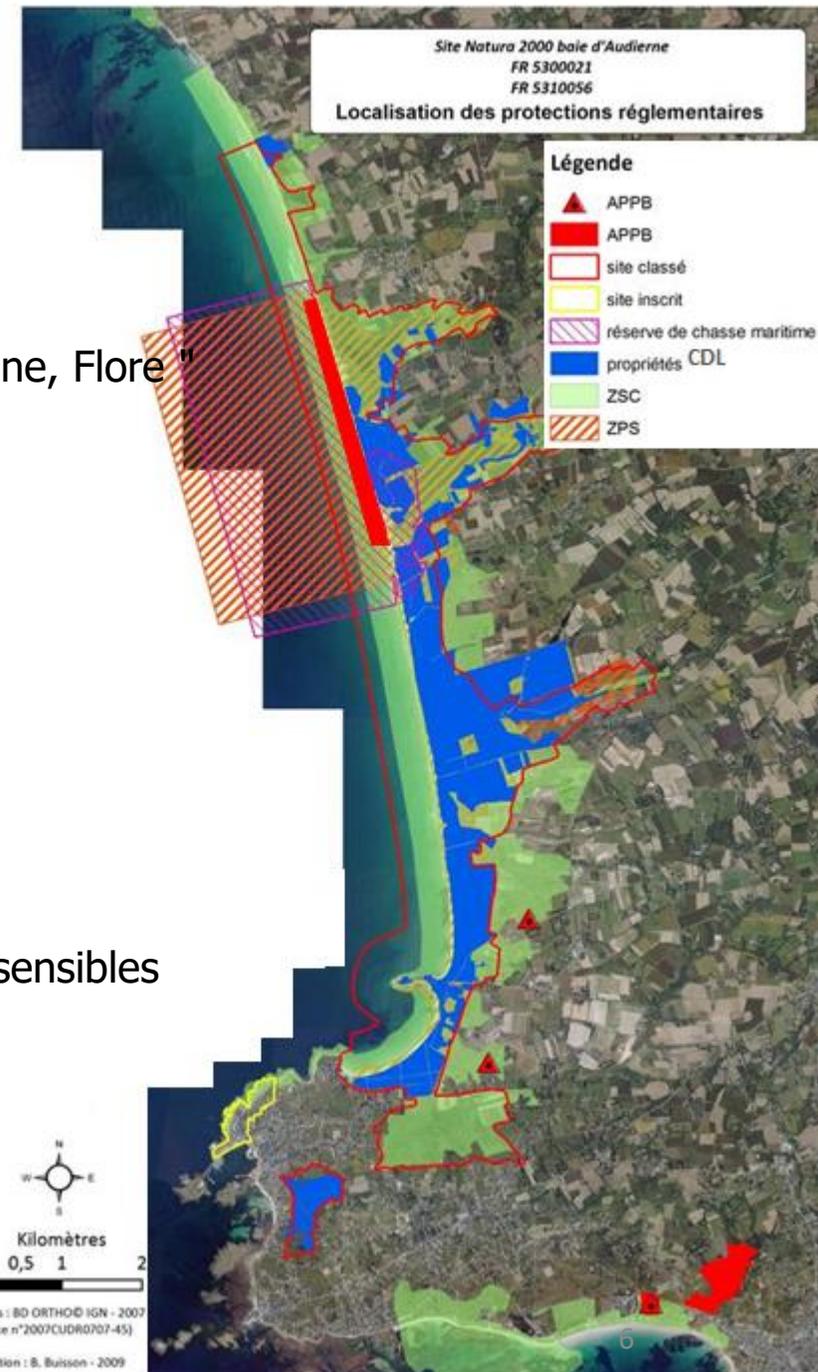
- ❖ Une entité – deux collectivités : Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud
- ❖ Côte nord : rocheuse et haute – Côte sud : sédimentaire et basse
- ❖ Mosaïque d'habitats : zones humides imbriquées dans la plaine dunaire plus sèche
Dépressions dunaire humides : les **paluds** = " mers intérieures "
Cordon de galets : " **Ero vili** "
- ❖ Kergalan et Trunvel : plus grands étangs naturels du Finistère (116 et 264 ha)
- ❖ 1er massif dunaire du Finistère et 2ème de Bretagne

En Baie d'Audierne, les zones humides couvrent environ 530 ha en bordure de littoral

LA BAIE D'AUDIERNE

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRE ET FONCIÈRE

- ❖ Natura 2000 : directives européennes " Oiseaux " et " Habitats, Faune, Flore "
- ❖ Site classé de la Baie d'Audierne
- ❖ 2 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope :
 - Anciennes carrières de sable Kerharo – Kerboulen
 - Littoral de Kergalan-Trunvel
- ❖ Réserve de chasse maritime
- ❖ Arrêtés municipaux : réglementation des usages des sites naturels sensibles
- ❖ Conservatoire du littoral : 760 ha acquis
- ❖ ZNIEFF I et II

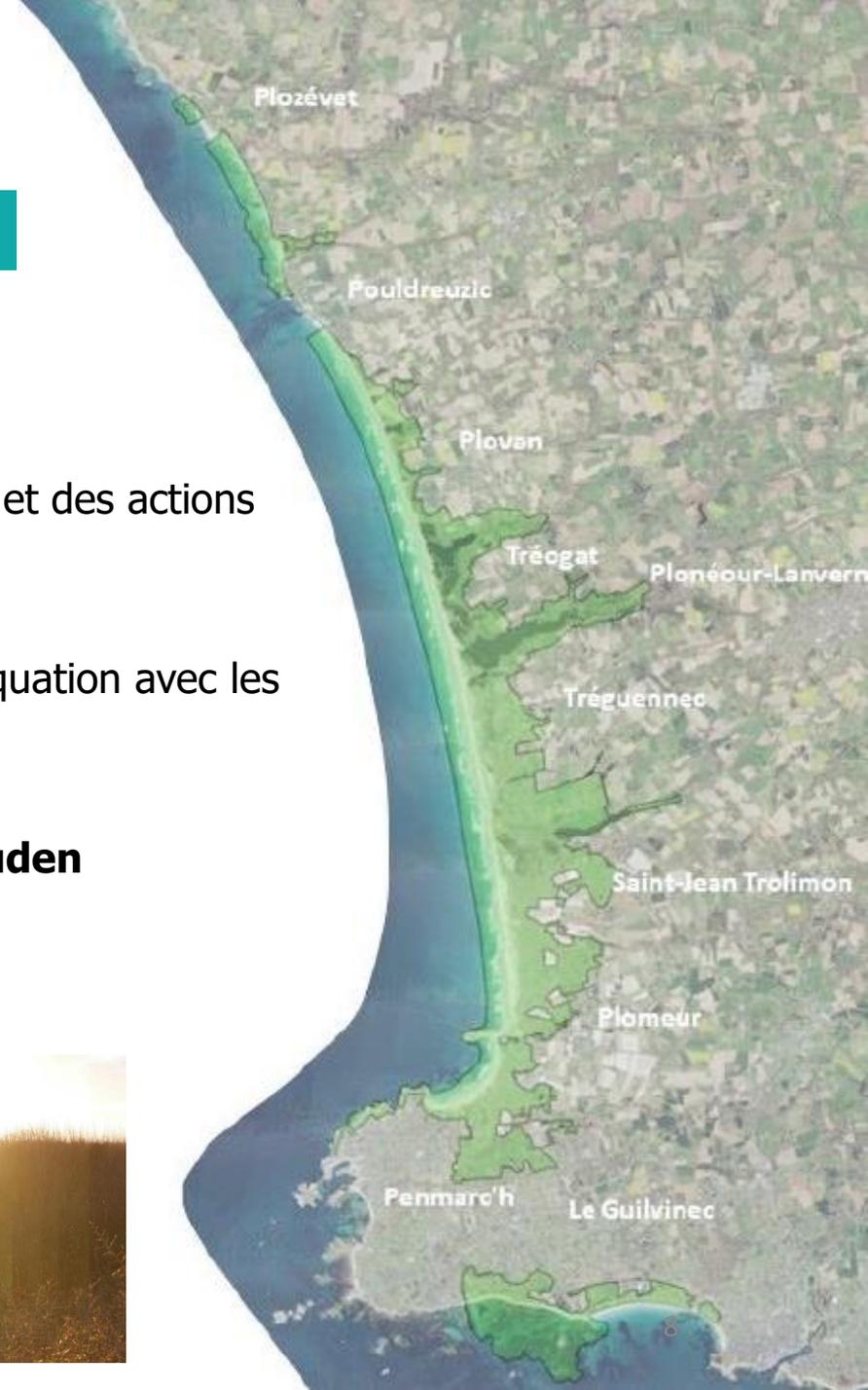


Le périmètre

LE PÉRIMÈTRE BAIE D'AUDIERNE

UNE ENTITÉ ANCRÉE, CONNUE ET RECONNUE

- ❖ Le périmètre s'appuie sur la zone Natura 2000
 - Zone Spéciale de Conservation
 - Docob avec des enjeux forts pour les milieux humides et des actions en lien étroit avec la convention de Ramsar
- ❖ Terrains bulbicoles exclus (60 ha) : pratiques culturelles en inadéquation avec les enjeux de conservation
- ❖ Périmètre final : **2 400 ha sur 10 communes du Pays Bigouden**



Les enjeux

LA BAIE D'AUDIERNE

REMARQUABLE BIODIVERSITÉ

Critère 1 : Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

- ❖ 530 ha de zones humides
- ❖ 87 ha d'eau douce libre
- ❖ Plus de 100 ha de dépressions humides intradunales dont mares à Characées





Critère 2 : Espèces rares et communautés écologiques menacées

FLORE	FAUNE
❖ Liparis de Loesel <i>Liparis loselii</i>	❖ Phragmite aquatique <i>Acrocephalus paludicola</i>
❖ Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i>	❖ Anguille d'Europe <i>Anguilla anguilla</i>
❖ Cortège de 16 espèces de Characées dont <i>Tolypella salina</i>	❖ Grillon maritime de la Manche <i>Pseudomoplistes squamiger</i>
❖ Orchis des marais <i>Anacamptis palustris</i>	❖ Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i>
❖ Fétuque bigoudène <i>Festuca ovina bigoudensis</i>	❖ Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i>



Liparis de Loesel



Spiranthe d'été



©G.Guyot

Phragmite aquatique

LA BAIE D'AUDIERNE

REMARQUABLE BIODIVERSITÉ

Critère 3 : Diversité biologique

- ❖ Mosaïque d'habitats : " Ero vili ", estran, dunes grises, roselières, étangs, prairies humides...
- ❖ Plus de 320 espèces d'oiseaux observées ou contactées en 50 ans
- ❖ 136 espèces d'oiseaux capturées à la station de Trunvel entre 1988 et 2019
- ❖ 374 espèces de faune invertébrées
- ❖ Plus de 700 taxons floristiques



Critère 4 : Habitat pour un stade critique du cycle de vie ou lors de conditions difficiles

- ❖ Zone de halte migratoire pour des dizaines de milliers de passereaux paludicoles
- ❖ 30 espèces animales inscrites sur Liste rouge et/ou déterminantes ZNIEFF
- ❖ 8 espèces végétales inscrites sur Liste rouge et/ou déterminantes ZNIEFF



©G.Guyot

Phragmite aquatique



LA BAIE D'AUDIERNE

REMARQUABLE BIODIVERSITÉ

Critère 5 : > 20 000 oiseaux d'eau et Critère 6 : > 1% de la population d'oiseau d'eau

- ❖ 20 000 à 70 000 phragmites des joncs en migration post-nuptiale
- ❖ Comptage Wetlands International : 7600 limicoles hivernants en 2013, 7450 en 2014, 6800 en 2016, 2515 en 2019
- ❖ Phragmite aquatique : 1 à 10 % de la population mondiale en transit
- ❖ Phragmite des joncs : 1 à 3 % de la population biogéographique atlantique en transit



Critère 8 : Importance fonctionnelle pour les poissons

- ❖ Zone d'Action Prioritaire Anguille : cours d'eau classés en liste 1 au titre de de l'article L214-17 du Code de l'environnement
- ❖ Etangs St-Vio, Kergalan, Trunvel : zones d'alimentation et de croissance privilégiées pour l'espèce
- ❖ Migration des civelles facilitée par les petits cours d'eau côtiers, et les paluds inondées en périodes hivernales et printanières
- ❖ Espèce présente dans les bassins versants du Goyen et de la Virgule

CONSERVATION DU SITE NATUREL ET DES ZONES HUMIDES

MENACES IDENTIFIÉES

- ❖ Forte fréquentation du site naturel : destruction d'habitats et dérangement d'espèces
- ❖ Fermeture des milieux ouverts
- ❖ Eutrophisation des milieux aquatiques
- ❖ Usages localisés de pesticides
- ❖ Espèces invasives : Jussie, Herbe de la pampa, Vison d'Amérique...

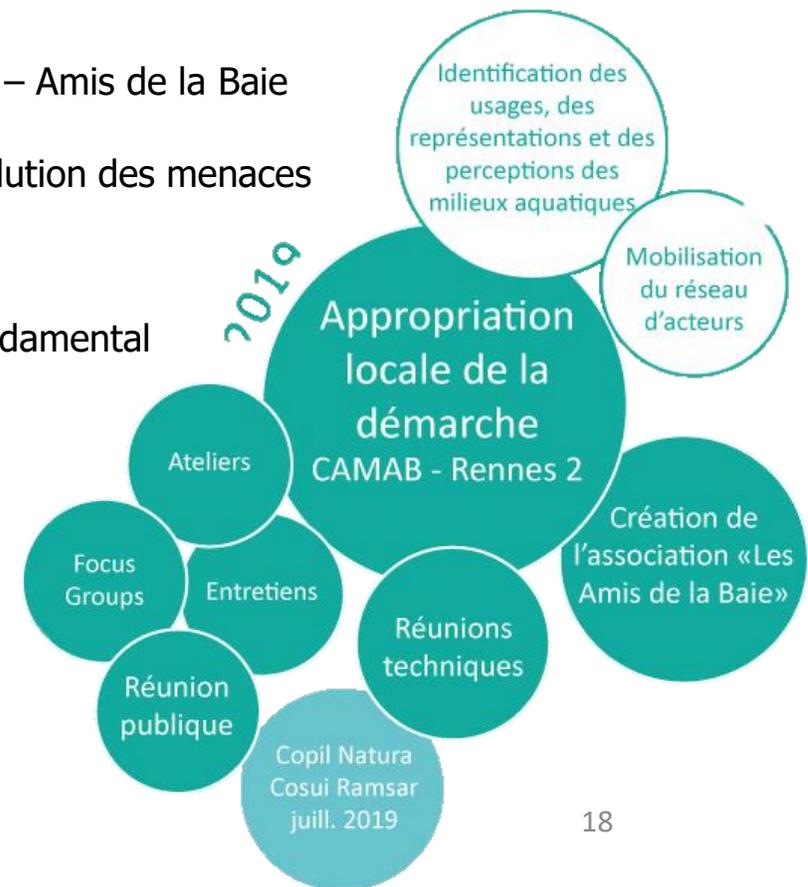


La dynamique

LA CONCERTATION

PARTENARIAT CAMAB - UNIVERSITÉ

- ❖ 2019 – Accompagnement CAMAB / Université de Rennes 2 : co-construction avec les acteurs du territoire, démarche interdisciplinaire et interservices
- ❖ Résultats des échanges :
 - Un fort attachement à la Baie et une volonté de partage et transmission – Amis de la Baie
 - Des inquiétudes face à l'état de conservation de certains milieux et l'évolution des menaces
 - Des satisfactions sur les outils et actions de gestion et de protection
 - Un souhait de voir la Maison de la Baie et les habitants jouer un rôle fondamental dans la valorisation de la Baie et la transmission des savoirs



LE PROJET DE TERRITOIRE

UN PROJET PARTICIPATIF

3 axes de travail > objectifs > actions

- ❖ Axe 1 : Mieux connaître la Baie pour préserver ensemble sa biodiversité
- ❖ Axe 2 : Valoriser la Baie, ses activités, et ses patrimoines
- ❖ Axe 3 : Animer la démarche Ramsar



LE PROJET DE TERRITOIRE

LE CŒUR DU PROJET

Promouvoir un tourisme et des usages respectueux de la nature

Connaître et accompagner les pratiques et les projets durables



Définir le rôle et la place de la Maison de la Baie



Maintenir la dynamique partenariale engagée

Partager les connaissances

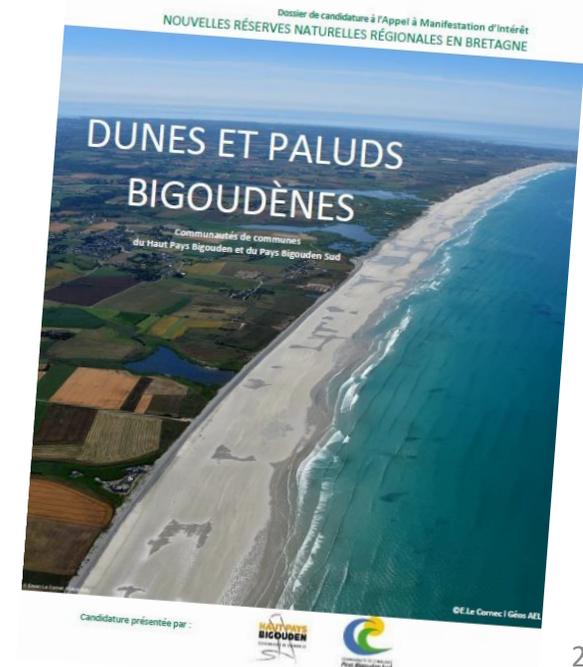


« Je pense que la maison de la Baie d'Audierne c'est simplement le noyau qui doit permettre à l'ensemble de la vie dans le Pays Bigouden-Baie d'Audierne de se redynamiser »
Verbatim de la concertation Ramsar Baie d'Audierne

LE LABEL RAMSAR

CATALYSEUR DE PROJETS

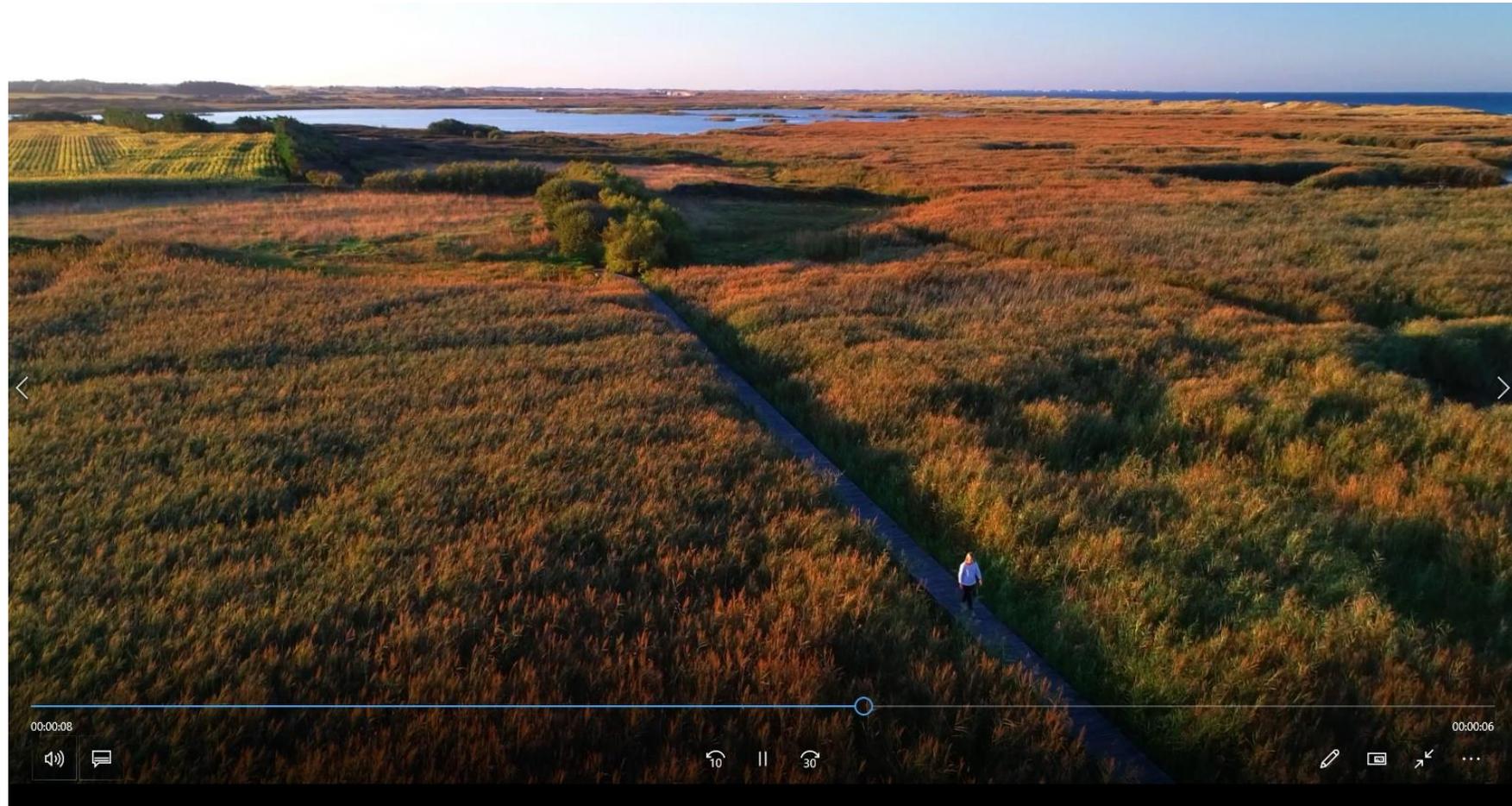
- ❖ Transversalité entre les services et les collectivités
- ❖ La Baie Road
- ❖ Devenir de la Maison de la Baie : espace d'accueil et de vulgarisation du label Ramsar
- ❖ Candidature RNR Dunes et paluds bigoudènes



PROMOUVOIR UN TOURISME DE NATURE

EXEMPLE EN IMAGES

@Gwenita ha Drone



<https://www.facebook.com/watch/?v=630061057743458>

PARTAGER LES CONNAISSANCES ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

EXEMPLE EN IMAGES



https://fb.watch/4PMYCJ_7gd/

VALORISER LA BAIE, SES ACTIVITÉS, SES PATRIMOINES

EXEMPLE EN IMAGES



<https://www.youtube.com/watch?v=ccwHQLIKMmw>

Vidéo - « French West Coast » par Gaetan BOUDOLEC – Vincent DOUAT –
27/12/2016



© Gwenn ha Drone



Merci pour votre attention

